Nations Unies
Assemblée générale

A/AC.105/C.1/L.228

Distr.: Limitée
6 décembre 1999

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
Sous-Comité scientifique et technique
Trente-septième session
Vienne, 7-18 février 2000

Ordre du jour provisoire[1]

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Président.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies après la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
5. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
6. Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
7. Coopération internationale dans le domaine des vols spatiaux habités.
8. Exposés sur les nouveaux systèmes et opérations de lancement.
9. Débris spatiaux.
10. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.
11. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique.
12. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

V.99-90368

Annotations

2. Déclaration du Président

Une fois l'ordre du jour adopté, le Président fera une déclaration dans laquelle il passera en revue les faits survenus depuis la trente-sixième session qui intéressent les travaux du Sous-Comité. Ce dernier établira ensuite un calendrier des travaux. Un calendrier préliminaire, sujet à modifications, figure en annexe au présent ordre du jour provisoire annoté.

3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Conformément à la décision prise par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa quarante-deuxième session[2], ce point de l'ordre du jour provisoire regroupe plusieurs points précédemment consacrés, par exemple à l'état des sciences et des techniques dans le domaine de la télédétection, à la technologie des lanceurs et à l'exploration des planètes. Le Sous-Comité sera saisi des rapports annuels communiqués par les États membres sur leurs activités spatiales (A/AC.105/729).

4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies après la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Au paragraphe 18 de sa résolution 54/67 en date du 6 décembre 1999, l'Assemblée générale a décidé qu'à sa trente-septième session, le Sous-Comité scientifique et technique convoquerait à nouveau son groupe de travail plénier pour examiner le travail futur du Sous-Comité en s'inspirant des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).

Rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales

Les observations du Sous-Comité sur le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales portant sur la période 1998-2000 figurent dans son rapport sur les travaux de sa trente-sixième session (A/AC.105/719, par. 44 à 57). Les observations du Comité sur la partie du rapport du Sous-Comité consacrée à cette question sont exposées aux paragraphes 48 à 61 de son rapport sur les travaux de sa quarante-deuxième session.[3]

Au paragraphe 21 de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a approuvé le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2000 tel qu'il a été proposé au Comité par le Spécialiste des applications des techniques spatiales (voir A/AC.105/715, par. 2 à 40).

Le Sous-Comité sera saisi du rapport du Spécialiste concernant l'exécution du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 1999 et 2000 (A/AC.105/730). Dans son rapport, le Spécialiste décrira son projet visant à renforcer les activités du Programme conformément au paragraphe 11 d) de la résolution 54/68 de l'Assemblée générale en date du 6 décembre 1999. Il exposera en outre les dispositions prises par le Secrétariat avec d'autres organismes des Nations Unies et avec l'Agence spatiale européenne concernant les activités du Programme. Il fournira également au Sous-Comité des informations actualisées sur les centres régionaux de formation aux

sciences et techniques spatiales ainsi que sur le réseau d'établissements de formation et de recherche en sciences et techniques spatiales des parties centrale et méridionale de l'Europe orientale.

En outre, le Sous-Comité examinera les rapports ci-après concernant les cours de formation, les colloques et les ateliers qui ont eu lieu en 1999 dans le cadre du Programme:

a) Rapport du huitième Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales: Exploration scientifique depuis l'espace, qui s'est déroulé à Mafraq (Jordanie) du 13 au 17 mars 1999 (A/AC.105/723);

b) Rapport sur le neuvième Stage international de formation d'enseignants aux techniques de la télédétection organisé par l'ONU et la Suède, qui s'est déroulé à Stockholm et à Kiruna (Suède) du 3 mai au 11 juin 1999 (A/AC.105/725);

c) Rapport de la Conférence ONU/Chine/Agence spatiale européenne sur les applications des techniques spatiales au service d'une agriculture durable, qui s'est tenue à Beijing du 14 au 17 septembre 1999 (A/AC.105/728);

d) Rapport de l'Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur le thème "L'espace, partie intégrante du développement durable", qui s'est déroulé à Amsterdam et à Enschede (Pays-Bas) du 30 septembre au 3 octobre 1999 (A/AC.105/733);

e) Rapport du deuxième Atelier ONU/Espagne consacré aux techniques spatiales appliquées aux secours d'urgence, dans le cadre du système spatial de poursuite des navires en détresse (système international de satellites de recherche et de sauvetage), tenu à Maspalomas, Grande Canarie (Espagne) du 23 au 25 novembre 1999 (A/AC.105/732).

Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies

La vingtième session de la réunion interinstitutions sur les activités spatiales se tiendra à Vienne du 2 au 4 février 2000. Le rapport sur les travaux de cette session, ainsi que le rapport intitulé "Coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies concernant l'espace: Programme de travail pour 2000, 2001 et au-delà", seront présentés au Sous-Comité.

5. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

Au paragraphe 15 a) de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa trente-septième session.

6. Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Au paragraphe 15 b) de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine la question de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace à sa trente-septième session, conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa trente-cinquième session (A/AC.105/697, annexe III, appendice). Conformément à ce plan de travail, le Sous-Comité, à sa trente-septième session, se penchera sur les procédés et les normes techniques utilisés sur Terre qui pourraient être appliqués aux sources d'énergie nucléaires

dans l'espace, y compris les différences entre ces dernières et les applications terrestres de l'énergie nucléaire.

À sa quarante-deuxième session, le Comité a prié le Secrétariat d'inviter les États Membres et les organisations internationales à transmettre au Sous-Comité, à sa trente-septième session, des informations sur les procédés et les normes techniques utilisés sur Terre qui pourraient être appliqués aux sources d'énergie nucléaires dans l'espace, y compris les différences entre ces dernières et les applications terrestres de l'énergie nucléaire.[4] Le Sous-Comité sera donc saisi d'un document contenant les éléments d'information que les États Membres et les organisations internationales auront communiqués au Secrétariat sur la question (A/AC.105/731).

Au paragraphe 19 de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a décidé qu'à sa trente-septième session, le Sous-Comité convoquerait à nouveau son groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

7. Coopération internationale dans le domaine des vols spatiaux habités

Au paragraphe 15 c) de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à titre de thème de réflexion distinct à sa trente-septième session.

8. Exposés sur les nouveaux systèmes et opérations de lancement

Au paragraphe 15 c) de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à titre de thème de réflexion distinct à sa trente-septième session.

9. Débris spatiaux

Au paragraphe 15 c) de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à titre de thème de réflexion distinct et prioritaire à sa trente-septième session.

Au paragraphe 20 de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a également approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique[2] tendant à ce que le Sous-Comité, à sa trente-septième session, examine l'application internationale des normes de l'Union internationale des télécommunications et les recommandations du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux concernant l'élimination de satellites en orbite géosynchrone à la fin de leur vie utile. Conformément à la décision prise par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa quarante-deuxième session, cet examen pourrait être étendu à la question de l'élimination des étages supérieurs utilisés pour atteindre les orbites géosynchrones et aux problèmes des débris associés aux orbites de transfert géosynchrones.[5] Le Comité a recommandé que, pour faciliter cet examen, le Secrétariat réunisse des données pertinentes sur les objets spatiaux en orbite géosynchrone. En conséquence, le Sous-Comité sera saisi d'un document contenant les informations transmises par les États Membres et les organisations internationales au Secrétariat sur la question (A/AC.105/734).

Le Comité est convenu que le Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux devrait être invité à présenter un exposé technique sur ses travaux à la trente-septième session du Sous-Comité.[6]

10. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques: utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement

Au paragraphe 15 c) de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à titre de thème de réflexion distinct à sa trente-septième session.

11. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique

Au paragraphe 16 de sa résolution 54/67, l'Assemblée générale a noté qu'à sa trente-septième session, le Sous-Comité soumettrait au Comité son projet d'ordre du jour provisoire pour sa trente-huitième session devant se tenir en 2001. Conformément à la décision prise par le Comité à sa quarante-deuxième session, l'examen de ce point de l'ordre du jour provisoire portera également sur le recensement des questions devant être traitées au titre de thèmes de réflexion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels, (compte tenu essentiellement des résultats d'UNISPACE III).[2] L'Assemblée générale a décidé, au paragraphe 18 de sa résolution 54/67, que le Sous-Comité convoquerait à nouveau son groupe de travail plénier pour examiner le travail futur du Sous-Comité, en s'inspirant des recommandations d'UNISPACE III.

Colloques à organiser durant la trente-septième session du Sous-Comité

Conformément au paragraphe 17 de la résolution 54/67 de l'Assemblée générale, le Comité de la recherche spatiale et la Fédération internationale d'astronautique organiseront les 7 et 8 février 2000 un colloque sur le thème "Commercialisation des applications des techniques spatiales: nouveaux débouchés, nouveaux défis".

Conformément au paragraphe 11 b) de la résolution 54/68 de l'Assemblée générale, un colloque d'une journée sera organisé durant la trente-septième session du Sous-Comité afin de fournir aux États Membres des informations actualisées sur les produits et services disponibles sur le marché ainsi que sur les activités menées actuellement par l'industrie spatiale, de manière à renforcer le partenariat du Sous-Comité avec les industries. Il aura pour thème: "Les services multimédias intractifs par satellite: les implications pour le XXIe siècle".

Rapports divers

Le Sous-Comité sera également saisi des rapports ci-après à sa trente-septième session:

a) *Actes du Forum technique* (ST/SPACE/1) : Recueil des interventions présentées lors du Forum technique de la Conférence UNISPACE III;

b) *Highlights in Space: Progress in Space Science, Technology and Applications, International Cooperation and Space Law, 1999* (ST/SPACE/4): Document de synthèse qui regroupe les rapports présentés par le Comité de la recherche spatiale, la Fédération internationale d'astronautique et l'Institut international de droit spatial;

c) *Séminaires organisés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales* (ST/SPACE/3): Document regroupant divers

rapports présentés dans le cadre des activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 1999.

Notes

[1] Au paragraphe 15 de sa résolution 54/67 en date du 6 décembre 1999, l'Assemblée générale s'est félicitée de la nouvelle démarche suivie par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour la composition de l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément n° 20* (A/54/20), annexe I, sect. A) et a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce qu'à sa trente-septième session, le Sous-Comité scientifique et technique examine notamment le point 6 sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace conformément au plan de travail qu'il avait adopté à sa trente-cinquième session (A/AC.105/697, annexe III, appendice) ainsi que les points 7 à 10 à titre de thèmes de réflexion distincts et le point 9 à titre prioritaire.

[2] *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément n° 20* (A/54/20)., annexe I, sect. A.

[3] *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément n° 20* (A/54/20).

[4] Ibid., par. 84.

[5] Ibid., par. 44.

[6] Ibid., par. 40.

Annexe

Calendrier provisoire des travaux[a]

Date	*Matin*	*Après-midi*
Semaine du 7 au 11 février 2000		
Lundi 7 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration du Président Point 3. Débat général	Point 3. Débat général Colloque sur le thème "Commercialisation des applications des techniques spatiales: nouveaux débouchés, nouveaux défis"
Mardi 8 février	Point 3. Débat général Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales[b]	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales[b] Colloque sur le thème "Commercialisation des applications des techniques spatiales: nouveaux débouchés, nouveaux défis"
Mercredi 9 février	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales[b] Point 5. Télédétection Colloque sur le thème "Les services multimédias interactifs par satellite: les implications pour le XXIe siècle	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales[b] Colloque sur le thème "Les services multimédias interactifs par satellite: les implications pour le XXIe siècle
Jeudi 10 février	Point 5. Télédétection Point 7. Coopération internationale dans le domaine des vols spatiaux habités	Point 7. Coopération internationale dans le domaine des vols spatiaux habités Point 8. Exposés sur les nouveaux systèmes et opérations de lancement
Vendredi 11 février	Point 8. Exposés sur les nouveaux systèmes et opérations de lancement Point 10. Orbite des satellites géostationnaires	Point 8. Exposés sur les nouveaux systèmes et opérations de lancement Point 10. Orbite des satellites géostationnaires

[a] À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États Membres continueraient de recevoir un calendrier provisoire des travaux, sous réserve cependant du temps qui serait effectivement nécessaire pour l'examen de chaque point inscrit à l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20* (A/50/20, par. 168 et 169 b)).

[b] Le temps alloué à l'examen des points 4 et 11 de l'ordre du jour sera affecté au Groupe de travail, qui sera à nouveau convoqué en application du paragraphe 18 de sa résolution 53/67 de l'Assemblée générale en date du 6 décembre 1999. Des dispositions seront prises pour que le Groupe de travail tienne des réunions informelles selon les besoins. Le Sous-Comité reprendra l'examen des points 4 et 11 le jeudi 17 février afin d'adopter le rapport du Groupe de travail.

Date	*Matin*	*Après-midi*
Semaine du 14 au 18 février 2000		
Lundi 14 février	Point 9. Débris spatiaux	Point 9. Débris spatiaux
Mardi 15 février	Point 9. Débris spatiaux Point 6. Sources d'énergie nucléaires[c]	Point 9. Débris spatiaux Point 6. Sources d'énergie nucléaires[c]
Mercredi 16 février	Point 6. Sources d'énergie nucléaires[c] Point 11. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Sous-Comité[b]	Point 6. Sources d'énergie nucléaires[c] Point 11. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Sous-Comité[b]
Jeudi 17 février	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales[b] Point 11. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Sous-Comité[b]	Point 12. Rapport au Comité
Vendredi 18 février	Point 12. Rapport au Comité	Point 12. Rapport au Comité

[c] Le temps alloué à l'examen du point 6 de l'ordre du jour sera affecté au Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 19 de la résolution 54/67 de l'Assemblée Générale. Lors de la dernière séance qui sera consacrée à l'examen de ce point, le Sous-Comité adoptera le rapport du Groupe de travail.